

## Verreries Ariège

### Verreries de Pointis. Le temple de Pointis

Olivier GONDRAN (de Robert Labarthe)

La verrerie de Pointis a généré une petite communauté protestante. Celle-ci a édifié au milieu du XIX<sup>ème</sup> un modeste temple. La fermeture de la verrerie a conduit à la désaffectation de cette chapelle actuellement utilisée comme habitation.

#### La demande de subvention

Le début du XIX<sup>ème</sup> siècle a été une faste période de construction de temples<sup>17</sup>. L'Eglise fonctionnait alors sous le régime du Concordat de 1802. Le gouvernement payait le traitement des pasteurs et apportait des aides pour financer les lieux de culte. Pour connaître les besoins immobiliers, des enquêtes étaient effectuées.

C'est dans le cadre d'une de ces consultations que, le 27 novembre 1832<sup>18</sup>, François de Robert de Lafregeyre, maire de Mercenac<sup>19</sup>, transmet au pasteur Vieu, Président du consistoire du Mas d'Azil<sup>20</sup>, les éléments pour formuler une demande de secours (subvention) « au Gouvernement » quant à la construction d'un temple à Pointis :

*« Les protestants formant l'Eglise de Ste-Croix et Pointis ne possédant point de temple, sont obligés, pour célébrer leur culte, de se réunir dans des maisons tantôt ici, tantôt ailleurs. Depuis longtemps reconnaissant tout l'avantage qui résulterait pour eux de la construction d'un temple, ils ont conçu le dessin d'en bâtir un. Mais considérant que leurs facultés ne pouvaient faire face à la dépense que cette construction entraînerait, ils s'étaient toujours vus forcés d'en ajourner indéfiniment l'exécution... ».*

Ce dossier de demande de financement nous apprend que les protestants du lieu sont au nombre de 86 (46 à Mercenac, 22 à Ste-Croix, 13 à Fabas, 5 à Touille). La dépense est estimée à 4 000 francs, avec 2 000 francs offerts par les fidèles et l'autre moitié demandée au Gouvernement.

#### Le temple

L'édifice était probablement largement réalisé en 1839 même si des travaux ont été poursuivis jusqu'en 1846-47<sup>21</sup>.

C'est un petit bâtiment d'à peine six mètres de façade sur rue pour neuf mètres de profondeur.

L'accès s'effectue maintenant depuis la route.

Un ancien plan<sup>22</sup> nous montre que la situation était différente lors de la



<sup>17</sup> Saverdun (1823), Le Mas-d'Azil (1824), Labastide-sur-l'Hers (1826), Sabarat (1832), Calmont (1846), Rieubach (1847), Foix (1847), Lézères (1857), Le Carla (reconstruit en 1884). (Source : Frédéric Brissaud, *Quatre siècles de vie protestante au pays de Foix, 1559-1959*).

<sup>18</sup> AD09, 6J13.

<sup>19</sup> François de Robert de Lafregeyre (1794-1878, 11<sup>ème</sup> G XVII, p72) fut directeur de la verrerie de Pointis ; il a été maire de Mercenac de 1830 à 1848 et de 1863 à 1870.

<sup>20</sup> Suite au Concordat les Eglises réformées d'Ariège dépendaient d'un consistoire unique basé au Mas d'Azil.

<sup>21</sup> Sur l'ancienne façade principale (cachée maintenant par l'extension réalisée sur la cour) figure la date : 1839. Pourtant des subventions sont encore demandées en 1846 et obtenues en 1847.

<sup>22</sup> Dans le fonds d'archives « Thiry ».

construction. Côté rue il n'y avait pas d'accès, mais deux fenêtres symétriques identiques à celle qui subsiste aujourd'hui. Sur la façade opposée, il y avait aussi deux fenêtres identiques. La porte d'accès au temple, précédée d'une petite cour, était au centre de la façade principale, du côté du chemin perpendiculaire à la route, face à la maison du donateur du terrain<sup>23</sup>. Une extension a été réalisée en 1936 sur l'ancienne cour.



Plan du temple avec sa cour et son jardin vers 1900

## Le terrain

Le terrain d'assise du temple est situé au centre de Pointis. Il a été donné par un des fidèles, « le sieur Robert Lassagne cadet<sup>24</sup> ». Il est constitué de la parcelle C 127 du cadastre de 1830 de la commune de Mercenac<sup>25</sup>, classée dans la rubrique « Jardin » pour 480m<sup>2</sup>. La surface modeste de la chapelle et de sa cour permet de conserver la plus grande partie du jardin. C'est finalement Jean de Verbizier-Latrete<sup>26</sup>, veuf très tôt de Pauline Zélanide de Robert Lassagne, qui hérite des biens de son beau-père, le donateur du terrain, situés au centre de Pointis.



Localisation du temple (photo aérienne récente)

<sup>23</sup> A l'emplacement de cette cour et cette porte d'entrée se trouve actuellement un abri en tôle.

<sup>24</sup> Il s'agit de Jean-Pierre de Robert-Lassagne (1793-1873, 12<sup>ème</sup>G, XII, p77).

<sup>25</sup> Dans le cadastre actuel il forme, avec la maison mitoyenne, la parcelle C439.

<sup>26</sup> Jean de Verbizier-Latrete (1822-1899).

Le manque de formalisme quant au transfert de propriété de la parcelle donnera lieu par la suite à un contentieux concernant le jardin. Pourtant, dès juin 1847, le conseil municipal avait délibéré en acceptant le don du terrain, mais l'acte notarié le constatant ne fut pas effectué<sup>27</sup>. La cession du terrain à une commune n'était probablement plus en cohérence avec les idées « libristes » d'indépendance de l'Eglise qui prospéraient dans la communauté protestante de Pointis.

### Pointis Eglise Libre

Le mouvement du Réveil, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, et les ouvrages du théologien suisse Alexandre Vinet, avec des principes du retour à la Bible, de la foi personnelle et de l'autonomie financière, sont à l'origine de la création en 1848-49 des Eglises Libres (qui ont choisi de rompre l'union avec l'Etat). C'est le choix que fait, dès 1849, la communauté des verriers travaillant à Pointis, qu'ils habitent Gabre<sup>28</sup> ou Pointis. A Pointis, le temple qui venait d'être construit accueillit le culte libriste, qui se fit, à Gabre<sup>29</sup>, non pas dans le temple du village, mais dans un petit temple qui existait déjà à Las Termes<sup>30</sup>.

L'attitude de la communauté libriste et ses relations avec le Consistoire Réformé du Mas d'Azil restaient ambiguës.

Quand en 1874 des réparations s'avèrent nécessaires sur la toiture du temple de Pointis, le Président du Consistoire du Mas d'Azil, le pasteur Joseph Couderc, cherche à prendre les choses en main. Il envisage de faire reconnaître le temple communal pour autoriser ainsi les aides publiques. Il transmet un projet de lettre destinée à la congrégation protestante de Pointis à Henri de Robert de Lafregeyre. Ce dernier ne la diffuse pas et juge l'initiative maladroite<sup>31</sup> : « ... Depuis que la Communauté s'est constituée en Eglise indépendante, la commune ni le Consistoire n'ont rien à faire pour cet édifice... Il n'y a ici que cinq personnes qui soient restées dans l'église nationale... qu'arrivera-t-il si le Consistoire se met en conflit avec le maire et les quatre cinquièmes de protestants de Pointis ? Supposons que le Consistoire parvient à faire reconnaître le Temple communal et par conséquent sous sa juridiction, qu'en résulterait-il ? Pour ma part je suis persuadé que si cela arrivait, et même s'il y a un commencement d'action, que les trois quarts des membres qui assistent au culte, n'y assisteront pas lorsque le pasteur consistorial y officiera.

*Je pourrais me tromper, mais je crois qu'il serait prudent que le Consistoire gardât le statu quo sur cette question tout en maintenant sa décision pour sa visite mensuelle ; il conserverait son droit, ceux des membres de l'Eglise nationale, sans trop froisser ceux de l'Eglise libre de laquelle quelques membres paraissent être très susceptibles à l'endroit du Temple... »*

---

<sup>27</sup> Dans un courrier du 9 juin 1874 (AD09 cote 6J13 Fonds de l'Eglise Réformée du Mas d'Azil), le maire de Mercenac précise : « Le sol sur lequel est bâti le temple demeure la propriété de feu Robert Lassagne cadet ».

<sup>28</sup> Les verriers de Pointis sont presque tous gabrais. Dans le recensement des familles de Gabre en 1861, alors qu'il n'y a plus, depuis longtemps, de verrerie à Gabre, on note plus d'une dizaine de verriers. Dans l'ouvrage « Les protestants en terre d'Ariège » (Patrick Cabanel, Claudine Pailhès, Philippe de Robert, GG09, Foix 2004) figure une reproduction (p146) de la Charte de fondation de l'Eglise libre de Gabre (1849-1850).

<sup>29</sup> Lors du synode de Paris de 1852, les Eglises de Gabre et de Pointis sont admises au sein de l'Union des Eglises Evangéliques Libres. L'ouvrage édité à l'occasion du cinquantenaire de l'Union (*L'union des Eglises évangéliques libres de France, ses origines, son histoire, son œuvre*, Paris, 1899) mentionne comme pasteurs : Théodore Boubila (Pointis, Gabre, Toulouse, 1852-57) et Ch. Challand (Gabre – Pointis, 1868-70). L'Eglise Libre de Gabre fut réunie à celle de Pointis en 1879.

Quant à Frédéric Brissaud, il indique (à propos de Gabre et de Pointis) : « un pasteur itinérant desservait le Mas et les environs. C'était Aristide de Robert. Dans certaines familles, les hommes allaient au temple réformé de Gabre, les femmes au temple libriste de Lastermes. Vers 1890-92, la plupart des familles ayant quitté le pays, le poste de pasteur de l'Eglise libre fut supprimé. ».

A partir de 1889 le pasteur de Rieubach dessert la communauté protestante de Pointis.

<sup>30</sup> Le temple de Las Termes, construit aux frais des fidèles, dès 1799 semble-t-il, est plus ancien que celui du village de Gabre (1804). En 1905, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les deux temples revinrent à la commune, celui du village fut affecté au culte réformé et celui de Las Termes fut transformé en école communale (aujourd'hui logement social de la commune), tandis que les cultes de l'Eglise Libre ont continué jusque vers 1920 dans une ferme voisine à La Plane, dans un local de type grange, aujourd'hui transformé (Cf Exposé de 2004 de Philippe de Robert à l'occasion du bicentenaire du temple de Gabre).

<sup>31</sup> Courrier du 20 juillet 1874.

Pourtant, deux ans plus tard, en avril 1876, une pétition de la communauté protestante de Pointis sollicite l'intercession du Président du Consistoire auprès du Gouvernement pour obtenir une aide pour la réparation du temple. Dès le mois de juin certains membres signataires de la pétition se ravisent et adoptent une position inverse en « *s'opposant à toute démarche* ».

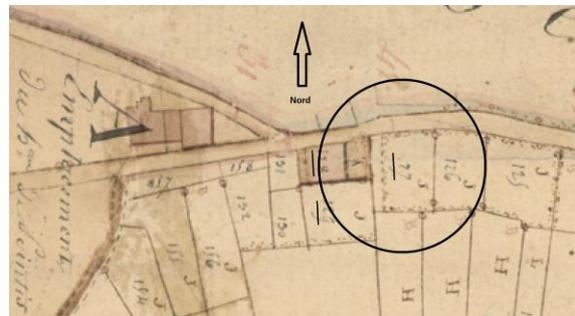
De toute façon, pour l'Etat<sup>32</sup>, la demande est non recevable, la question de la propriété du terrain d'assiette du temple n'étant pas tranchée.

### La propriété du jardin du temple

Ce problème de propriété réapparaît (pour la partie concernant le jardin attenant au temple) au tout début du XX<sup>ème</sup> siècle, la verrerie ayant alors cessé de fonctionner depuis une vingtaine d'années. La communauté protestante, composée en grande partie des verriers, est réduite. Le poste de pasteur de l'Eglise Libre a été supprimé. Le temple dépend maintenant du Consistoire du Mas d'Azil.

Lors du décès, le 14 mars 1899, de Jean de Verbizier-Latreyte à Orthez, ses héritiers renoncent à la succession. Le tribunal d'Orthez charge M<sup>tre</sup> Soubiranne, notaire à Betchat, de liquider la succession.

Les biens de Jean de Verbizier sont vendus aux enchères. A la demande des protestants de Pointis, le notaire retire la parcelle C127 sur laquelle le temple était construit de l'affiche définitive annonçant la vente<sup>33</sup>. Quelques temps après, l'adjudicataire, Mme Ferrier, revend<sup>34</sup> les biens adjugés à Joseph Doumenc. Mais, par suite d'une erreur matérielle, la parcelle C127 est attribuée, sur la matrice cadastrale, à Doumenc<sup>35</sup>.



Un contentieux naît entre le Consistoire du Mas d'Azil et les Doumenc, lorsque Gabriel Doumenc (le père de Joseph) force le portail du jardin du temple et occupe les lieux.

Le Consistoire ne veut pas se laisser dépouiller. Entre 1903 et 1905, son Président, Jean de Grenier-Fajal<sup>36</sup>, pasteur à Sabarat, est très actif, comme l'attestent ses démarches et les réponses à ses courriers<sup>37</sup>. Sur place à Pointis, il s'appuie sur Daniel mais surtout sur Joël de Robert de Lafreygère: « *...voudrais-tu avoir la bonté de t'occuper encore de cette affaire...* ». Le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des cultes, est saisi. Une plainte est déposée au Parquet, un dossier est transmis au juge de paix...mais en juin 1905 le Consistoire décide d'abandonner<sup>38</sup>.

Peu de temps après, suite à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, est constituée en 1906 l'association culturelle de l'Eglise réformée évangélique de Rieubach. Le temple de Pointis lui est rattaché<sup>39</sup>.

<sup>32</sup> Lettre du 30 novembre 1876 du Préfet (qui reprend une réponse ministérielle) au Président du Consistoire (AD09 6J13). « *...Le temple serait resté propriété particulière...Pour qu'un secours soit possible, il faut... que le temple appartienne soit à la commune, soit à un conseil presbytéral...c'est au Consistoire ... à examiner s'il est encore possible de régulariser les choses...les fidèles(de Pointis) sont tombés dans une double méprise : leur communauté n'étant pas pourvue de caractère de personne civile, ne saurait être propriétaire, et la cession ...à un établissement ayant qualité à le posséder, loin d'être une spoliation, aurait pour effet de leur en assurer la jouissance et leur permettre de réclamer le concours de la Commune et de l'Etat...* ».

<sup>33</sup> Les biens adjugés sont les parcelles 128 & 129 qui supportent la maison face au temple.

<sup>34</sup> Notaire Dupuy qui procède à la vente « de tout ce qui a été adjugé » sans mention de numéros de parcelles.

<sup>35</sup> Lettre du 8 novembre 1904 du Sous-préfet de Saint-Girons au Préfet (AD09 20953). Cette attribution sera plus tard rectifiée.

<sup>36</sup> Jean de Grenier-Fajal est né à Mane (La Bastide-de-Sérou) le 3 juillet 1834. Il est un cousin germain des frères Onésime, pasteur à Belloc (64) puis à Caussade (82) et Nathanaël, pasteur à Camarade puis à Rieubach, de Grenier-Fajal, nés eux aussi à Mane. Jean de Grenier-Fajal est pasteur de Sabarat à partir de 1866.

<sup>37</sup> Fonds d'archives Thiry ; AD09, Archives communales de Mercenac, cultes, 243 EDT/P1 ; AD09, Fonds de la Préfecture, Mercenac, 20953.

<sup>38</sup> Lettre du 23 juin 1905 de Jean de Grenier-Fajal à Joël de Robert de Lafreygère : « *Mon cher cousin, le Consistoire s'est réuni, mais comme je te le disais, ne veut pas aller plus loin. Un membre a fait remarquer qu'il n'y a pas de prescription pour les lieux de culte. De plus le Consistoire n'a pas de fonds pour plaider...* ».

<sup>39</sup> « *...Le dossier concernant les biens de l'Association culturelle de Rieubach...le temple et le jardin attenant au temple de Pointis, constituant le n° 27, section C, du plan cadastral de Mercenac, ont effectivement été dévolus par l'ancien Consistoire du Mas d'Azil à*

En 1910, Paul Bordreuil<sup>40</sup>, pasteur de Rieubach, relance des actions auprès du Préfet pour récupérer le jardin. Le Préfet estime que ce problème n'est pas de sa compétence : « *Il vous appartient de poursuivre devant les tribunaux* ».

### Aujourd'hui

L'Eglise réformée a désaffecté et vendu le temple (avec son jardin) qui n'était plus utilisé. C'est un neveu de l'ancien propriétaire (Jean de Verbizier), Charles de Verbizier-Latreyte, responsable d'une verrerie à Toulouse, qui l'a acheté et aménagé en logement en 1936 (extension au niveau de la cour, création d'un étage avec chambres...). Ce logement a été ensuite la propriété de sa fille Jacqueline (épouse d'Henri Gaulaz), puis de sa petite fille Nicole (épouse de Claude Découvreur), et c'est leur fille, Françoise Découvreur, qui, avec ses enfants, l'utilise toujours en résidence secondaire.

Les Doumenc quant à eux ont vendu leur maison aux Rozès<sup>41</sup>. Elle est actuellement habitée par Louis Peyre.

### Le cimetière de Pointis

Associé au temple, il y avait un cimetière protestant. Celui-ci, dépourvu de véritable chemin d'accès, est situé en contre-bas du champ à 150m environ du temple vers le sud, à l'orée d'un bois. Il était à l'abandon. La commune de Mercenac l'a maintenant clôturé et nettoyé. De très nombreuses tombes ne sont plus décelables, les tombes décelables ne sont pas faciles à attribuer et seules quelques mentions sont encore lisibles<sup>42</sup>. Pourtant de nombreux verriers et leur famille y sont enterrés<sup>43</sup> et un travail de reconstitution serait utile.



---

*l'Association culturelle de Rieubach dans sa séance du 12 septembre 1906. Depuis, j'ai retrouvé la date de l'inventaire des biens ecclésiastiques fait par le receveur des Contributions de St Lizier – sauf erreur - dans cet inventaire en date du 26 février 1906, il est bien fait mention du temple et du jardin constituant le N°27 section C du cadastre de Mercenac... » Extrait de la lettre du 10 avril 1910 de Paul Bordreuil, pasteur à Rieubach, au Préfet. (AD09 20 953 – Association culturelle de Rieubach).*

<sup>40</sup> Paul Bordreuil (1875, 1938 au Mas d'Azil) a épousé Marguerite de Grenier-Fajal et est le gendre de Nathanaël de Grenier-Fajal. Consacré en 1900, il succède à son beau-père comme pasteur à Rieubach. Par la suite Paul Cabanac (1877-1951) fut, à partir de 1920, pasteur à Camarade et Rieubach. Le pasteur Paul Bordreuil, par ailleurs docteur en médecine, est l'arrière grand-père de Paul Bordreuil, actuel Président de La Réveillée.

<sup>41</sup> Dans ses souvenirs de jeunesse (Article : *Pointis 1937-1939*, Circulaire C100 de juin 2009), Eugène de Verbizier Latreyte évoque avec sympathie le « vieux Rozès » qui garde ses brebis. Le cimetière est au bas du champ des Rozès.

<sup>42</sup> Eugène de Verbizier (1925-2015) ; Samuel de Verbizier (1898-1938) ; J. CH. Elisée .... (1842-1937) ; Suzanne Gonain (1921-2006)...

<sup>43</sup> Comme par exemple : Jean de Verbizier-Verbizier (1817-1882) ; Nina de Robert Lafreygere ( -1881) ; Félix de Robert Lafreygeyre (1852-1907) ...Une extraction, par Michel Lombard, des données qu'il a collectées sur les ouvrages familiaux et portant sur les décès à Mercenac (Pointis) permet quasiment d'assurer que dans le cimetière, il y a aussi les tombes de : Paul de Robert ( -1772) ; Joseph de Robert-Bousquet (1777-1846) ; Pierre de Grenier-Latour ( -1849) ; Jeanne de Grenier (-1869) ; Louis Charles Edgard de Verbizier-Latreyte (1871 -1872) ; Jeanne Marguerite Thérèse de Verbizier-Latreyte (1873-1873) ; François de Robert-Lafreygeyre (-1878) ; Marguerite Zélie de Robert-Bousquet (-1880) ; Priscile Pauline de Grenier-Latour (-1887) ; Adair Jean de Robert-Lafreygeyre (1890) ; Théophile de Robert-Bousquet (-1909).